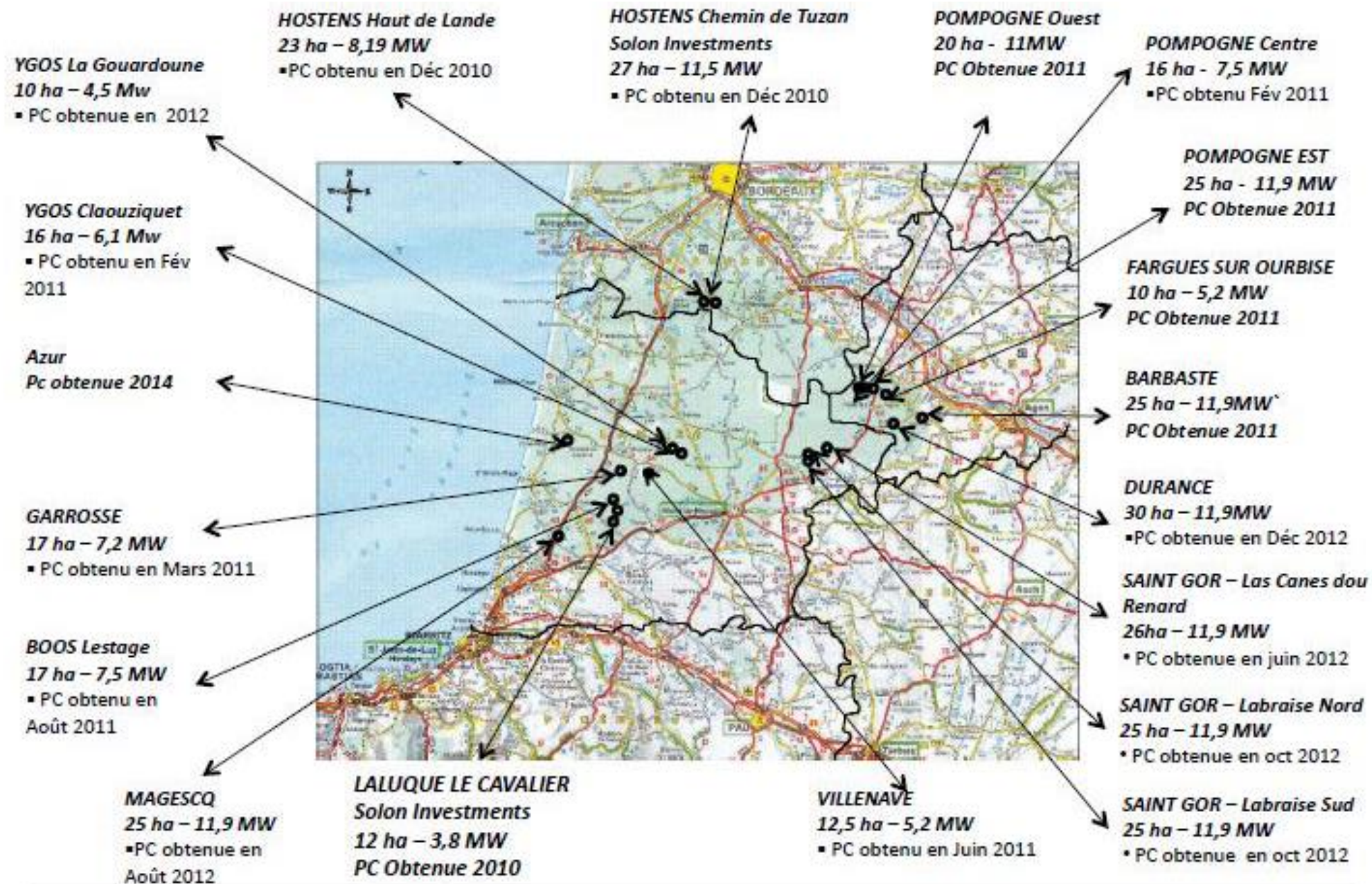


DÉVELOPPEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE EN SYNERGIE AVEC UN ÉLEVAGE OVIN COULOSSAC MONTAIGU EN QUERCY

Ex-Libris: Association Environnement Juste - Montcuq



Projets menés par Frank Menschel entre 2009 et 2014



FRANK MENSCHEL, PORTEUR DE PROJETS FINANCÉS PAR LNF ENERGY



- LNF Energy, fondée en 2011 à Hambourg / Allemagne, est un gestionnaire d'actifs indépendant spécialisé dans les énergies renouvelables.
- La société est entièrement privée et gérée par M. Florian Junghans et M. Le Hoang Nguyen. Ils ont plus de 25 ans d'expérience combinée dans le secteur des énergies renouvelables.
- LNF Energy a acquis et financé avec succès des projets solaires et éoliens d'une valeur d'investissement totale de plus de 1,2 milliard d'euros et gère actuellement des projets renouvelables d'un volume total de plus de 200 millions d'euros.
- Forte empreinte sur le marché solaire français avec 11 projets réalisés avec succès et un portefeuille de quatre parcs solaires en cours de gestion. L'objectif clair est de croître en moyenne de 1 à 2 projets (soit 30 à 50 MW) par an à moyen terme.



UN CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE EN TENSION

La situation géopolitique, notamment le conflit en Ukraine, nous oblige à une plus grande autonomie énergétique et va accélérer la décroissance des énergies fossile au profit du renouvelable.

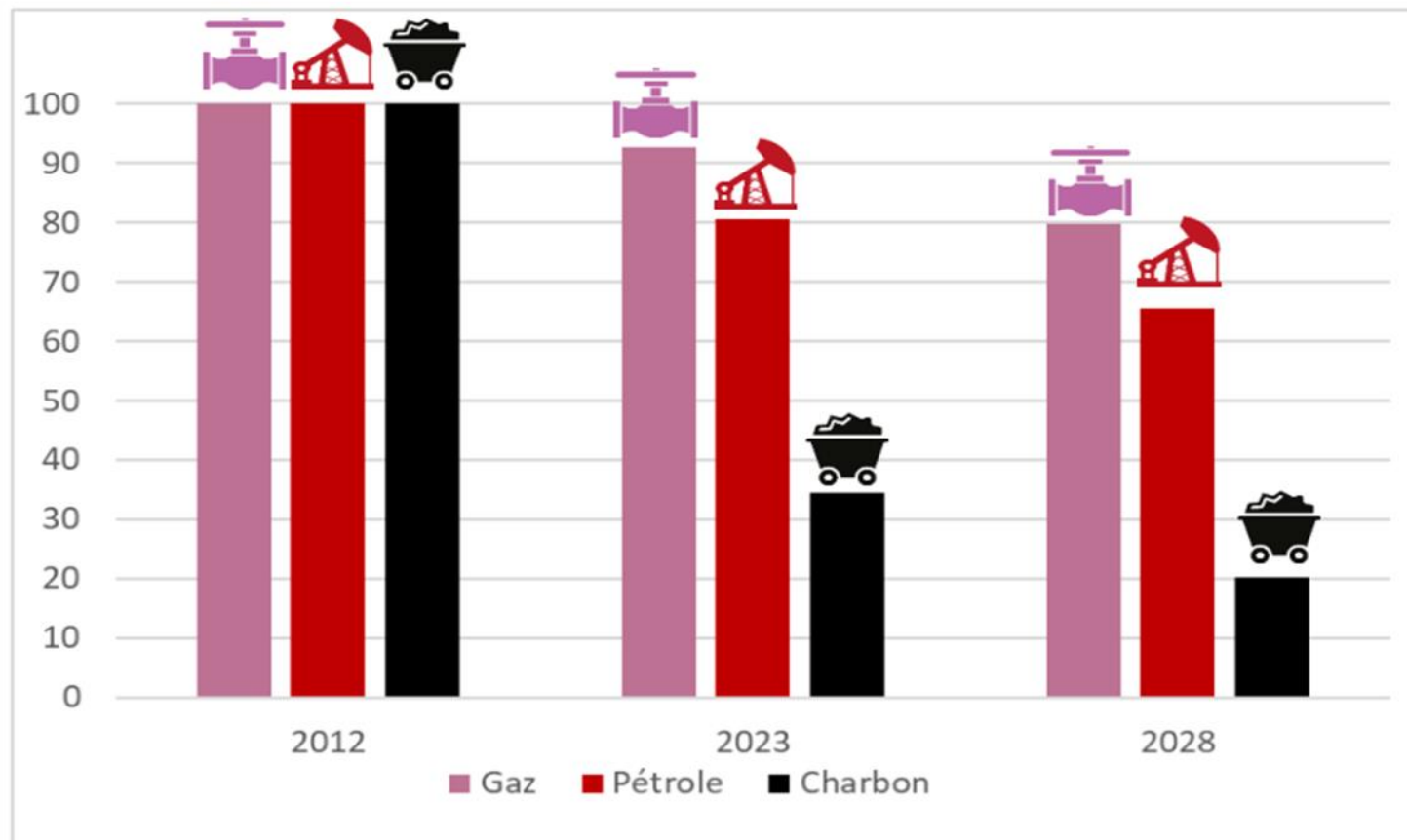
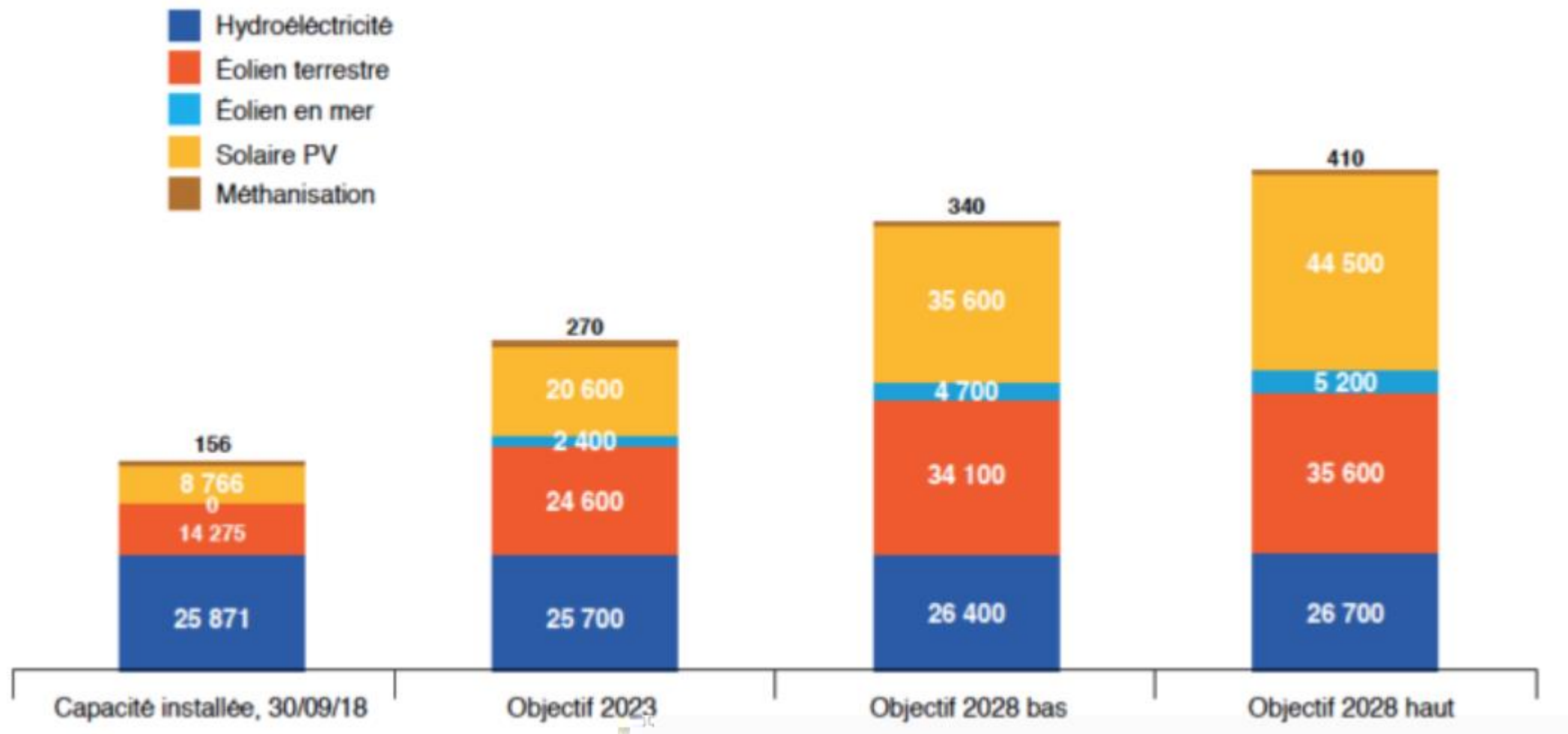


Figure 2 : Réduction de la consommation primaire d'énergie fossile par vecteur énergétique

LA PROGRAMMATION PLURI ANNUELLE DE L'ÉNERGIE

Parmi les objectifs nationaux pour la transition énergétique, la Programmation Pluri Annuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2028 vise à doubler la part des énergies renouvelables (EnR, de 17 % actuellement) pour atteindre 32 % de la consommation en 2030 (dont 102 à 113 GW de puissance installée dès 2028), avec une forte part donnée au solaire qui doit passer de 7 GW en 2018 à 40 GW en 2028.



Un projet articulé autour de 3 axes majeurs

1. Un projet agricole préservé



- La continuité d'une exploitation en activité **sans perte de surface agricole.**
- L'ombre des panneaux apporte du confort aux bêtes, évite à l'herbe de se dessécher l'été.
- Une adduction d'eau sera installée

2. Sécurisation des exploitations



- Favoriser le maintien et l'installation des agriculteurs
- **Assurer la continuité de l'exploitation** au départ à la retraite de l'exploitant actuel.
- Se prémunir financièrement des aléas climatiques et économiques

3. Une énergie renouvelable



- Des panneaux photovoltaïques sur 34 ha, permettant le libre pâturage des ovins
→ **Valeur agronomique entièrement conservée en coactivité**
- Une production d'énergie solaire profitable à la communauté



LA SITUATION ACTUELLE DE L'EXPLOITATION

Actuellement M. Spoladore élève un cheptel bovin viande de 40 blondes d'Aquitaine, cultive des céréales essentiellement blé/orge sur 60ha et des cultures semences de Maïs, Tournesol et Betterave sur 15ha. Le reste de la SAU est en prairies et luzerne.

Néanmoins cette situation ne correspond plus aux attentes de l'éleveur et trois réflexions majeures sont à la base d'une reconversion. Elles sont réfléchies, abouties, étroitement liées et visent une exploitation plus respectueuse de la santé et de l'environnement :

1 - La tuberculose bovine a obligé l'éleveur à abattre l'ensemble de son troupeau en juillet/août 2021. Brutal et déstabilisant, le choix de rester éleveur s'impose mais celui de s'orienter vers une autre production animale également. Projet qui sera mis en place dès début 2023.

2 - Les risques sur la santé de l'éleveur et de sa famille argumentent le transfert progressif de la production bovine vers la production ovine. Il est important de noter que les tests tuberculiques de tous les membres de la famille ont été positifs et qu'à ce jour la surveillance post tuberculose et les tests de suivi (Test sanguins Quantiféron) sont toujours d'actualité.

3 - L'orientation et le choix cultural de certaines productions végétales posent question sur l'impact environnemental et des risques encourus pour la santé de l'éleveur par l'utilisation excessive de certains produits phytopharmaceutiques.

LE PROJET AGRICOLE , LES OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR

Les objectifs de l'éleveur sont clairs et déterminent le choix d'une nouvelle orientation dans son approche de production (végétales et animales) :

- Être acteur d'une agriculture raisonnée qui inclut un choix cultural respectueux de l'environnement c'est-à-dire demandant une utilisation à minima de produits phytopharmaceutiques, une utilisation moindre de l'eau en s'adaptant aux nouvelles conditions climatiques et répondant aux exigences du terroir.
- Diminuer les coûts de production dus aux achats d'engrais et produits phytopharmaceutiques exigés pour une productivité maximale des cultures semences.
- Introduire une solution alternative aux engrais conventionnels adaptée à l'agroécologie par l'appui technique de TMCE
- Choisir et élever une race ovine répondant à la fois à l'écopastoralisme tout en s'adaptant au terroir mais permettant également de s'inscrire dans une démarche qualité : La Race Solognote.
- Revaloriser les terres dites de « plateaux », peu profondes, « séchantes » et très vulnérables aux aléas climatiques et notamment la sécheresse.
- Maintenir la quasi-autonomie de l'alimentation des 2 troupeaux (bovin + ovin) l'autoconsommation de céréales, de légumineuses et de protéagineux produits sur l'exploitation.
- Préserver la santé de l'exploitant et sa famille.
- Faciliter la transmission de l'exploitation à un jeune agriculteur.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RECONVERSION

- Choix de la race ovine Solognote avec l'appui technique du Groupement GEODE, expert en génétique ovine et engagé dans la sauvegarde des races, pour la mise en place du troupeau.
- Reconversion du cheptel bovin en cheptel ovin inscrit dans la durée : Introduction de 60 brebis début 2023
- Diminution, puis suppression, des cultures semences : Maïs, Tournesol et Betterave
- Revalorisation des terres dites de « plateaux » et adaptées au cheptel ovin par le choix d'implantation de mélange de variétés rustiques : Ray-grass hybride, Fétuque et Fétuque ovine, Dactyle et Trèfle
- Elevage en plein air quasi exclusif du cheptel ovin avec maîtrise du pâturage tournant répondant aux attendus de l'agrivoltaïque
- Réflexion soit sur un nouvel engagement Bleu Blanc Cœur (pour rappel le troupeau bovin de Mr Spoladore fut le 1^{er} de Tarn et Garonne à être inscrit dans cette démarche) soit sur une labélisation
- Appui d'une clientèle déjà existante pour une valorisation des agneaux par le biais de la vente directe (initiée par l'expérience de la production bovine) et reprise du Drive Fermier. En parallèle, l'ouverture de l'atelier de découpe de Bexianis est une réelle opportunité

LA RACE SOLOGNOTE AU COEUR DU PROJET DE RECONVERSION



EFFECTIFS

3000 brebis

QUALITES MATERNELLES

Prolificité : 1.438

APTITUDES BOUCHERES

Poids des béliers : 90kg Poids des brebis : 60kg



RACE SOLOGNOTE

La race Solognote tire son origine de la très ancienne population ovine régionale bigarrée (marron et blanc). Dès 1800, la préférence des éleveurs va aux moutons roux, signe pour eux, de pureté et de rusticité. En fait, c'est la couleur rousse qui garantit le mieux contre l'introduction de sang étranger, soit de Mérinos pour améliorer la laine, soit de races anglaises pour améliorer le format. Vers 1850, l'effectif ovine Solognote est à son apogée, estimé alors à 300.000 têtes. La population Solognote, seule à pouvoir résister aux conditions sévères du milieu (humidité, végétation très pauvre) occupait alors une étendue bien plus considérable que la Sologne (Val de Loire, Beauce et Gâtinais).

- ✓ **Conformation** : des agneaux de carcasse moyenne et sans excès de gras.
- ✓ **Qualités gustatives** : viande d'une saveur exceptionnelle, au goût très fin, enrichie par son mode d'élevage en pâturage extensif. Figure au classement international de l'Arche du Goût de Slow Food.
- ✓ **Précocité sexuelle** : les agnelles sont matures à 8 mois. C'est une brebis bonne laitière qui, en conditions difficiles, élève très correctement ses agneaux
- ✓ **Désaisonnement naturel** : Son aptitude au désaisonnement naturel est élevée et le bélier est ardent toute l'année.
- ✓ **Résistance** : La solognote est une race très rustique, tant par sa tolérance aux maladies, que par sa capacité à tirer parti d'une végétation pauvre et ligneuse. Elle résiste bien aux parasites internes et au piétin.

Race à petits effectifs, c'est en 1968 qu'elle a été mise en réserve génétique avec la création d'un programme de gestion. Elle est l'objet d'un plan d'accouplement qui permet de limiter l'évolution du taux de consanguinité. Elle est divisée en 10 familles regroupées sur un cercle fictif : au groupe mâle d'une famille est attribué un groupe femelle d'une famille différente. Les agneaux nés restent dans la famille de leur mère. Un Centre d'élevage de jeunes béliers a été créé dans le berceau de la race pour contribuer à maîtriser la génétique de ces différentes familles, avec la sélection, chaque année, des meilleurs jeunes mâles de chaque famille.

La brebis Solognote se distingue par son aptitude à valoriser les pâturages pauvres, les sous-bois ligneux, et par son exceptionnelle faculté à supporter des variations brusques de régime alimentaire (régime dit « en accordéon »). C'est une très bonne marcheuse, et son aptitude au défrichage la rend inévitable pour l'entretien des espaces verts (zones sensibles : espaces naturels, zones Natura 2000, etc... bords de rivières, ou encore zones d'accès difficiles à l'homme : zones très escarpées non mécanisables, etc...). Son goût prononcé pour les ligneux empêche la fermeture du milieu par la strate arbustive.

Aucune race n'a d'égal à la Solognote. Elle est la référence des personnels chargés de l'entretien et de l'écopastoralisme sur le territoire français.

De ce fait, ses effectifs sont en plein redéploiement, et la demande en femelles pure race est très active. Que ce soit pour les femelles, ou les mâles, GEODE est chargé de contractualiser l'offre et la demande au niveau national. La vente annuelle des jeunes béliers du Centre d'élevage est organisée dans le berceau de la race, en Sologne.



CONTACTEZ-NOUS

1 route de Chavigny • BP 10104 • 48001 MONTMORILLON Cedex
tel : +33 (0)5 49 96 10 78 • fax : +33 (0)5 49 94 00 23 • contact@geodebrebis.com
www.geodebrebis.com



PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DU PROJET SUR 30 HA



CLOTURE DE PROTECTION CONTRE LES PRÉDATEURS ET INTEGRATION DANS LE PAYSAGE

PV 01 - PHOTOMONTAGE SANS MESURES RÉDUCTRICES



Source : Agence B. Jardins & Paysages

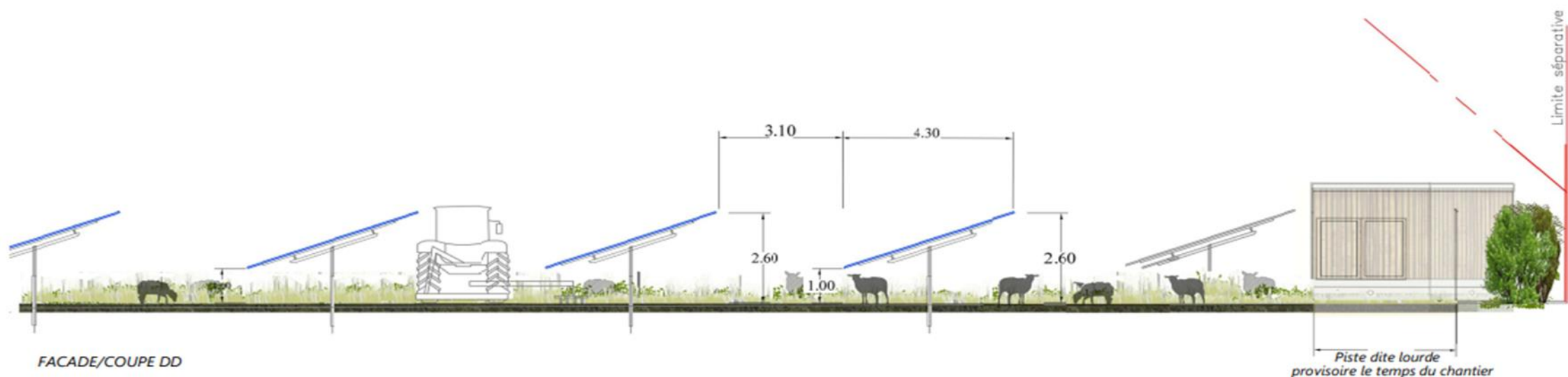
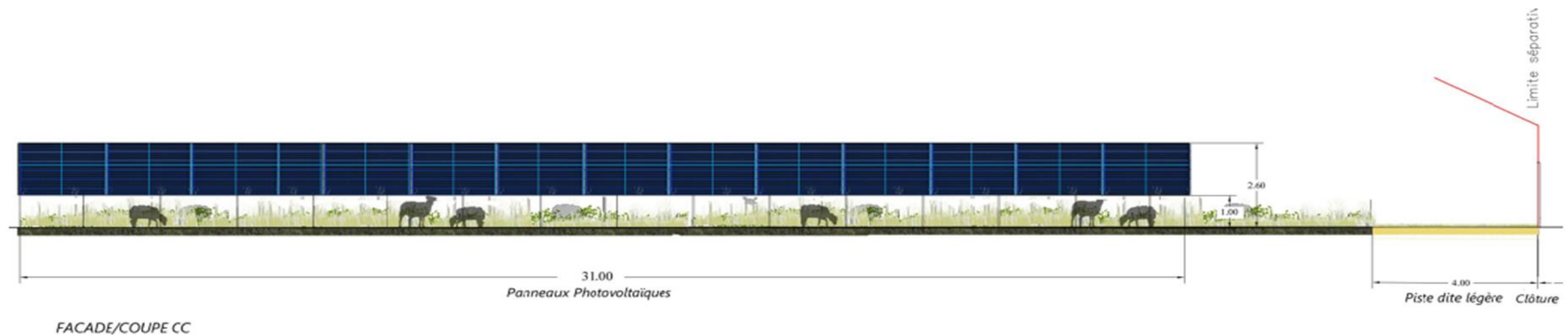
PV 01 - PHOTOMONTAGE AVEC MESURES RÉDUCTRICES



DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU MODE D'IMPLANTATION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Les panneaux sont montés sur des structures métalliques mono-pied, enfoncées au sol à 1.2 m de profondeur

Pas de socle béton = pas d'imperméabilisation du sol et conservation maximale de la terre agricole. **100% de la surface de pâturage disponible pour les ovins.**



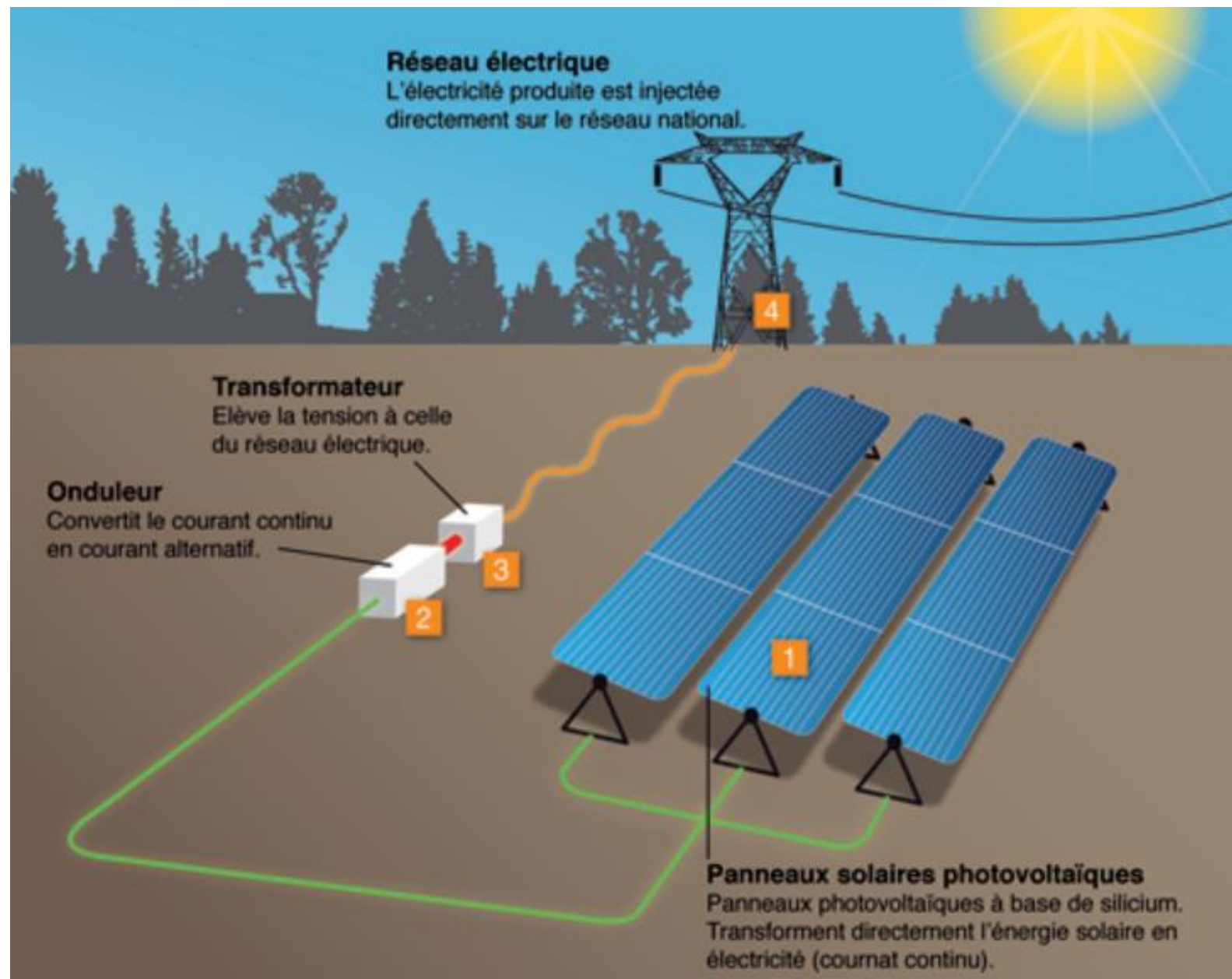
EXEMPLE DE CONSERVATION DES HAIES



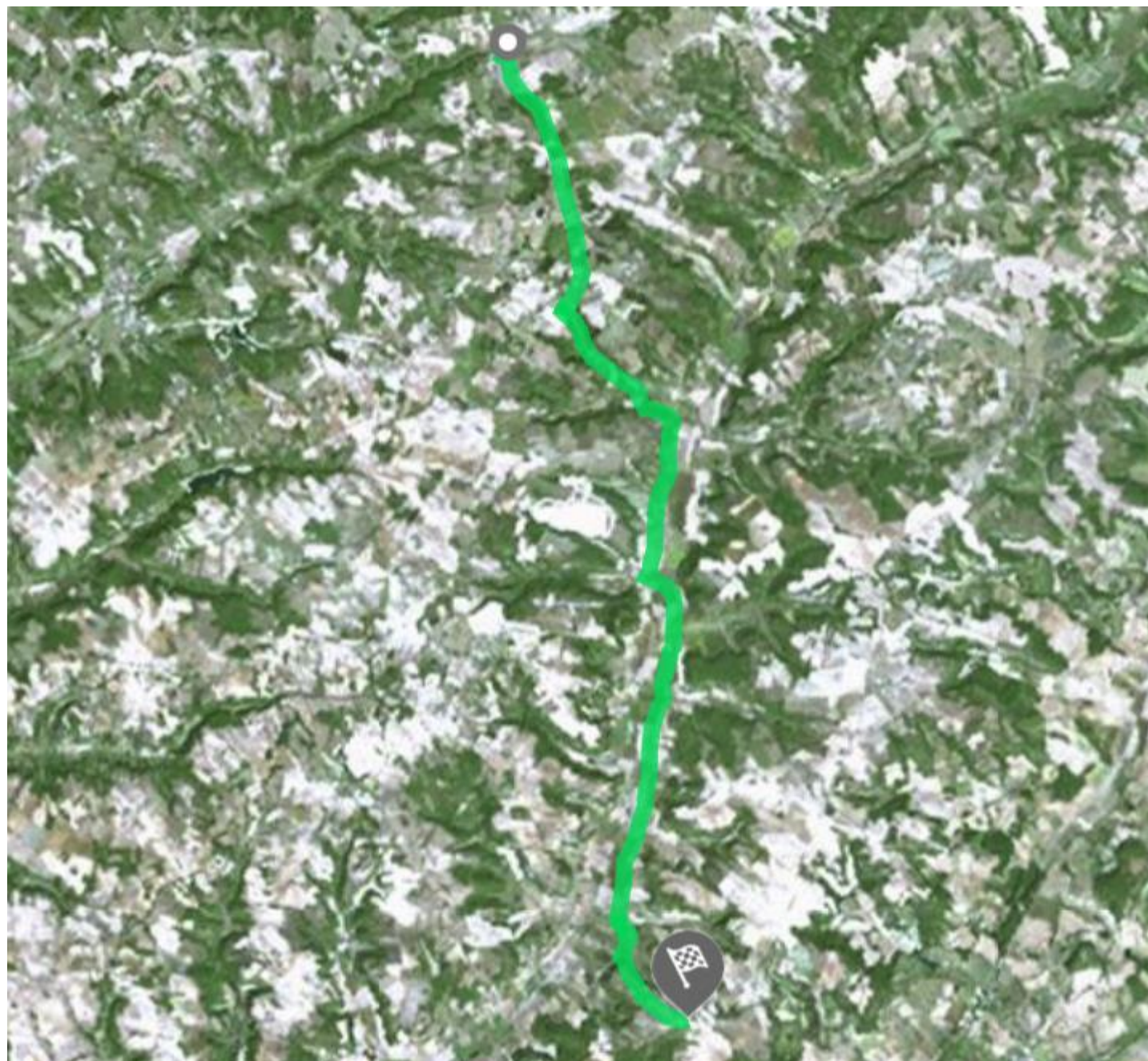
DONNÉES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

PAR EXEMPLE, UN PARC DE 30 HECTARES PRODUIRA ENVIRON 35 000 MWH

SOIT LA CONSOMMATION MOYENNE DE PLUS DE 7500 FOYERS FRANÇAIS (4 710 KWH / FOYERS / AN)



HYPOTHÈSE DE RACCORDEMENT A 13 KM SUR LE POSTE SOURCE DE LAUZERTE



FIN DE VIE DU PAR CET RECYCLAGE DES PANNEAUX

Après 35 ans, le propriétaire à le choix de prolonger son bail de deux fois 10 ans ou d'y mettre un terme.

L'exploitant a donc l'obligation de démanteler le parc et de remettre le sol dans son état initial (un budget est provisionné pour cela par l'opérateur)

Le recyclage des panneaux est assuré par la société SOREN (PV CYCLE) qui récupère le matériel sur site et le transporte jusqu'au centre de recyclage le plus proche (actuellement à Bordeaux) <https://www.soren.eco/>

PETITES QUANTITÉS < 40 PANNEAUX



GRANDES QUANTITÉS > 40 PANNEAUX



Un projet vertueux avec 2 activités en synergie

ECONOMIQUE

- Sécurisation de la rentabilité d'une exploitation agricole
- Capacité à opérer une reconversion de l'exploitation

SOCIAL

- Sécurisation des revenus de l'exploitant
- Faciliter la transmission de l'exploitation
- Projet sans subvention de l'état (PPA)

TERRITOIRE

- Consolider la filière ovin viande
- Retombées fiscales pour la collectivité (estimations)
- IFER 105 000 €
- CFE 23 000 €
- CVAE 19 000 €
- TAXE F. 9 000 €

ENVIRONNEMENTAL

- Production d'énergies renouvelables
- Conservation des surfaces pâturées
- Préservation et développement de la biodiversité



Contacts :

Frank Menschel

Tel : 06 70 48 37 71

frankmenschel@icloud.com

Patrick Merveille

Tel : 07 61 86 43 98

patrick.merveille@gmail.com